

**ZERO DRAFT for CIRCULATION TO NGOs IN OFFICIAL PARTNERSHIP IN ADVANCE OF THE
INTERNATIONAL CONFERENCE OF NGOs 2024**

Recommendations of the International Conference of NGOs 2024 (ICNGO 2024)

The International Conference of NGOs met at UNESCO Headquarters from 17 to 19 December 2024 on the theme of *"Building Capacity for Action"*.

Gathered as a group with shared ideals, **the International Conference of NGOs**, *Bearing in mind UNESCO's Constitution and mission that "As a specialised agency of the United Nations, UNESCO (...) contributes to the building of peace, the eradication of poverty, and sustainable development and intercultural dialogue through education, the sciences, culture, communication and information"; Ref. (41C/4)*

Reaffirming the commitment to the 2030 Agenda for Sustainable Development;

Recalling the Summit of the Future and Pact for the Future, Global Digital Compact, and Declaration on Future Generations as guidance towards progress for the 2030 Agenda;

Recalling the UNESCO Medium-Term Strategy for 2022-2029 (41C/4);

Recalling the Recommendation on Education for Peace and Human Rights, International Understanding, Cooperation, Fundamental Freedoms, Global Citizenship and Sustainable Development 2023;

Further reaffirming the essential role of NGOs, as actors of civil society, in the development and implementation of UNESCO's programmes in its five fields of competence (Education, Natural Sciences, Social and Human Sciences, Culture, Communication and Information) and in supporting individuals and communities at risk of marginalisation and ensuring the inclusion of the diverse NGOs voices.

Recognising the historically unprecedented global context created by climate change, including disaster and forced migration, affecting all populations;

Expressing concern over continued and escalating wars, conflicts, and violence in many parts of the world, which threaten peace and sustainable development of all countries and peoples, and which exacerbate the existential threat to the world's most vulnerable;

Noting the rising political polarisation and the urgent need to act collectively in the face of worsening inequalities and poverty to build a more inclusive, equal, and informed global community;

Thanking the outgoing members of the NGO-UNESCO Liaison Committee, under the Chairpersonship of Mr Nick Newland, for their tireless work and the success of a multitude of activities and initiatives;

Restating the high regard of all NGOs in official partnership for the Director-General, Mrs Audrey Azoulay, for her achievements and the continuous support of the NGO-UNESCO Liaison Committee; and

Recognising that the NGO-UNESCO Liaison Committee plays a fostering role in the cooperation with UNESCO through the network of NGOs in Official Partnership and acts as a catalyst for collective cooperation;

Recommends to the NGO-UNESCO Liaison Committee:

- To capitalise on the work undertaken by the NGO-UNESCO Liaison Committee over the past two mandates aligning with UNESCO's programmatic priorities, and further develop a Programme of Work which compliments the work of the Programme Sectors and embodies the intentions of the Directives concerning UNESCO's partnership with Non-Governmental Partners;
- To continue broadening the participation of civil society in the International Decade for Indigenous Languages, the Ocean Decade, and International Decade of Sciences for Sustainable Development;
- To build on the Regional Seminar on Greening Education held in November 2024, and develop additional activities supporting the Greening Education Partnership;
- To further strengthen the meaningful engagement of youth representation from NGOs in the activities led by the Liaison Committee, continuing the established Youth Working Group, led by a young member of the Liaison Committee or appropriate Youth Liaison;
- To consider the following themes (in alphabetical order), as well as programmatic priorities of UNESCO, when organising International Forums as mandated by the Directives:
 - Climate and its impact on communities globally
 - Decade priorities (Indigenous Languages; Ocean Decade; People of African Descent; Sciences for Sustainable Development)
 - Education (including relating to Sustainable Development, Protection, Early Childhood, Informal Education, Lifelong Learning, and the Right to Education)
 - Gender equality and Peace Building
 - Information Literacy and Freedom of Expression
 - Peace and Education, Social Justice, [and/or] Religion;
- To consider making available to NGOs relevant information concerning the functioning of UNESCO and the Liaison Committee, strengthening what currently exists on the Committee's website;
- To support, as appropriate, projects for the celebration of International Days prepared and implemented by groups of NGOs (include, for example, International Day of the Girl Child, International Day of Peace, International Day of Education, etc.), while ensuring a pluralism of engagement and participation;
- To consider further developing the Thematic Mapping of NGOs in official partnership, in consultation and cooperation with the Secretariat, including encouraging additional NGOs to participate;
- Recognising the revitalised and strengthened relationships fostered by the Liaison Committee with Member States, National Commissions, and Observers through informal dialogues and information sessions, to consider additional events and collaborations;
- Celebrating the successful cooperation with the Intergovernmental Oceanographic Commission in the 2022-2024 mandate, consider continued and expanded activities, for example:
 - NGO Task Group for the Ocean Decade
 - NGO Task Group for the International Decade of Sciences for Sustainable Development
 - Strengthen connections with other thematic networks of NGOs within UNESCO's ecosystem such as the Culture Conventions, etc.
 - Promote discourse amongst NGOs on the collective priority of education, and encourage interested NGOs to join the Collective Consultation of NGOs on Education 2030 (in accordance with section XI.3 of the Directives concerning UNESCO's partnership with non-governmental organisations).

With regards to further developing the functioning of the Committee, the International Conference recommends:

- Recognising the expanded programme of work delivered and successful fundraising during the 2022-2024 mandate, the Liaison Committee consider further opportunities for securing external funding;
- Acknowledging the voluntary nature of service on the Liaison Committee, consider methods for more regular communication with NGOs in official partnership;
- To consider the appointment of specific focal points for each of the Programme Sectors from within the Liaison Committee, similar to relations with CCNGO2030 and the Intergovernmental Oceanographic Commission; and

Recalling that the NGO-UNESCO Liaison Committee does not replace the advocacy and actions of NGOs, but offers a space for synergy and can act as a spokesperson for collective action, **the International Conference of NGOs calls on NGOs in Official Partnership:**

- To ensure a voluntary financial contribution is made per the requests of the Liaison Committee, to ensure the ability to carry out its work programme;
- To consider presenting of youth representatives as candidates for election to future Committees; and
- To undertake, in the case of the establishment of a communication mechanism such as a newsletter or blog, to supply the content in terms of information on their NGO's activities, actions, and projects.

With regards to the facilitation of NGOs in Official Partnership by UNESCO's Secretariat, the International Conference recommends:

- To request direct support from UNESCO for NGO-UNESCO Liaison Committee activities, as indicated by the Directives, with a specific focus on strengthening participation of NGOs in those countries and communities most at risk of being left behind;
- To consider improved methods of communication between Programme Sectors and the NGO partners, with emphasis on broader circulation of calls to action;
- To support research activities delivered in partnership with NGOs in the relevant fields of competence, with particular emphasis on the participation of field and regional offices with local NGO partners;
- To continue fostering NGO engagement in relevant United Nations meetings, conferences, and events, through support for the NGO-UNESCO Liaison Committee participation alongside UNESCO Secretariat, as appropriate;
- Recalling input from NGOs and Member States at the 2024 meeting of the Committee on Non-Governmental Partners and other calls for diversification of representation, increase direct support for the facilitation of meetings in multiple languages.

PROJET ZÉRO à DIFFUSER AUX ONG EN PARTENARIAT OFFICIEL EN PRÉVISION DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES ONG 2024

Recommandations de la Conférence internationale des ONG 2024 (CINGO 2024)

La Conférence internationale des ONG s'est réunie au siège de l'UNESCO du 17 au 19 décembre 2024 sur le thème « *Renforcer les capacités d'action* ».

Réunies en tant que groupe partageant des idéaux, **la Conférence internationale des ONG**, Ayant à l'esprit l'Acte constitutif et la mission de l'UNESCO selon lesquels « *En tant qu'institution spécialisée des Nations Unies, l'UNESCO (...) contribue à la construction de la paix, à l'éradication de la pauvreté, au développement durable et au dialogue interculturel par l'éducation, les sciences, la culture, la communication et l'information* » ; Réf. (41C/4)

Réaffirmant l'engagement en faveur du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ;

Rappelant le Sommet de l'avenir et le Pacte pour l'avenir, le Pacte numérique mondial et la Déclaration sur les générations futures comme orientations pour les progrès de l'Agenda 2030 ;

Rappelant la Stratégie à moyen terme de l'UNESCO pour 2022-2029 (41C/4) ;

Rappelant la Recommandation sur l'éducation pour la paix et les droits de l'homme, la compréhension internationale, la coopération, les libertés fondamentales, la citoyenneté mondiale et le développement durable 2023 ;

Réaffirmant en outre le rôle essentiel des ONG, en tant qu'acteurs de la société civile, dans le développement et la mise en œuvre des programmes de l'UNESCO dans ses cinq domaines de compétence (éducation, sciences naturelles, sciences sociales et humaines, culture, communication et information) et dans le soutien aux individus et aux communautés à tous les niveaux. risque de marginalisation et assurer l'inclusion des diverses voix des ONG.

Reconnaissant le contexte mondial sans précédent créé par le changement climatique, y compris les catastrophes et les migrations forcées, qui touchent toutes les populations ;

Exprimant son inquiétude face à la poursuite et à l'escalade des guerres, des conflits et de la violence dans de nombreuses régions du monde, qui menacent la paix et le développement durable de tous les pays et de tous les peuples, et qui exacerbent la menace existentielle qui pèse sur les plus vulnérables de la planète ;

Notant la polarisation politique croissante et le besoin urgent d'agir collectivement face à l'aggravation des inégalités et de la pauvreté pour construire une communauté mondiale plus inclusive, plus égalitaire et plus informée ;

Remerciant les membres sortants du Comité de liaison ONG-UNESCO, sous la présidence de M. Nick Newland, pour leur travail inlassable et le succès d'une multitude d'activités et d'initiatives ;

Réaffirmant la haute estime de toutes les ONG en partenariat officiel pour la Directrice générale, Mme Audrey Azoulay, pour ses réalisations et le soutien continu du Comité de liaison ONG-UNESCO ; et

Reconnaissant que le Comité de liaison ONG-UNESCO joue un rôle de facilitateur dans la coopération avec l'UNESCO à travers le réseau des ONG en partenariat officiel et agit comme catalyseur de la coopération collective ;

Recommande au Comité de liaison ONG-UNESCO :

- Tirer parti du travail entrepris par le Comité de liaison ONG-UNESCO au cours des deux derniers mandats, en s'alignant sur les priorités programmatiques de l'UNESCO, et développer davantage un programme de travail qui complète le travail des secteurs de programme et incarne les intentions des Directives concernant le partenariat de l'UNESCO avec les partenaires non gouvernementaux ;
- Continuer à élargir la participation de la société civile à la Décennie internationale des langues autochtones, à la Décennie des océans et à la Décennie internationale des sciences au service du développement durable ;
- S'appuyer sur le séminaire régional sur l'éducation verte qui s'est tenu en novembre 2024 et développer des activités supplémentaires à l'appui du partenariat pour l'éducation verte ;
- Renforcer davantage l'engagement significatif de la représentation des jeunes des ONG dans les activités menées par le Comité de liaison, en poursuivant le groupe de travail des jeunes établi, dirigé par un jeune membre du Comité de liaison ou un agent de liaison des jeunes approprié ;
- Prendre en compte les thèmes suivants (par ordre alphabétique), ainsi que les priorités programmatiques de l'UNESCO, lors de l'organisation des Forums internationaux, comme le prévoient les Directives :
 - Le climat et son impact sur les communautés à l'échelle Mondiale
 - Les priorités de la Décennie (langues autochtones ; Décennie des océans ; personnes d'ascendance africaine ; sciences pour le développement durable)
 - L'éducation (y compris en ce qui concerne le développement durable, la protection, la petite enfance, l'éducation informelle, l'apprentissage tout au long de la vie et le droit à l'éducation)
 - L'égalité des sexes et la consolidation de la paix
 - L'éducation à l'information et la liberté d'expression
 - La paix et l'éducation, la justice sociale, [et/ou] la religion ;
- Envisager de mettre à la disposition des ONG des informations pertinentes concernant le fonctionnement de l'UNESCO et du Comité de liaison, en renforçant ce qui existe actuellement sur le site Web du Comité ;
- Soutenir, le cas échéant, les projets de célébration des Journées internationales préparées et mises en œuvre par des groupes d'ONG (y compris, par exemple, la Journée internationale de la fille, la Journée internationale de la paix, la Journée internationale de l'éducation, etc.), tout en garantissant un pluralisme d'engagement et de participation ;
- Envisager de développer davantage la cartographie thématique des ONG en partenariat officiel, en consultation et en coopération avec le Secrétariat, notamment en encourageant la participation d'ONG supplémentaires ;
- Reconnaissant les relations revitalisées et renforcées entretenues par le Comité de liaison avec les États membres, les commissions nationales et les observateurs par le biais de dialogues informels et de séances d'information, envisager des événements et des collaborations supplémentaires ;
- Célébrant la coopération fructueuse avec la Commission océanographique intergouvernementale au cours du mandat 2022-2024, envisager la poursuite et l'élargissement des activités, par exemple :
 - Groupe de travail des ONG pour la Décennie de l'océan
 - Groupe de travail des ONG pour la Décennie internationale des sciences au service du développement durable

- Renforcer les liens avec d'autres réseaux thématiques d'ONG au sein de l'écosystème de l'UNESCO tels que la CCONG 2030, les conventions culturelles, etc.
- Promouvoir le débat parmi les ONG sur la priorité collective de l'éducation et encourager les ONG intéressées à rejoindre la Consultation collective des ONG sur l'éducation 2030 (conformément à la section XI.3 des Directives concernant le partenariat de l'UNESCO avec les organisations non gouvernementales).
-

En ce qui concerne le développement ultérieur du fonctionnement du Comité, la Conférence internationale recommande :

- Reconnaissant le programme de travail élargi réalisé et la collecte de fonds réussie au cours du mandat 2022-2024, le Comité de liaison envisage d'autres possibilités d'obtenir un financement externe ;
- Reconnaissant le caractère bénévole du service au sein du Comité de liaison, envisager des méthodes de communication plus régulière avec les ONG en partenariat officiel ;
- Envisager la nomination de points focaux spécifiques pour chacun des secteurs de programme au sein du Comité de liaison, à l'instar des relations avec la CCNGO2030 et la Commission océanographique intergouvernementale ; et

Rappelant que le Comité de liaison ONG-UNESCO ne remplace pas le plaidoyer et les actions des ONG, mais offre un espace de synergie et peut agir comme porte-parole de l'action collective, **la Conférence internationale des ONG appelle les ONG en partenariat officiel :**

- Assurer une contribution financière volontaire conformément aux demandes du Comité de liaison, afin de garantir la capacité à mener à bien son programme de travail ;
- Envisager de présenter des représentants de la jeunesse comme candidats à l'élection aux futurs comités ; et
- S'engager, dans le cas de la mise en place d'un mécanisme de communication tel qu'une lettre d'information ou un blog, à fournir le contenu en termes d'informations sur les activités, actions et projets de leur ONG.

En ce qui concerne la facilitation des ONG en partenariat officiel par le Secrétariat de l'UNESCO, la Conférence internationale recommande :

- De demander un soutien direct de l'UNESCO aux activités du Comité de liaison ONG-UNESCO, comme indiqué dans les Directives, en mettant l'accent sur le renforcement de la participation des ONG dans les pays et les communautés les plus à risque d'être laissés pour compte ;
- D'envisager d'améliorer les méthodes de communication entre les secteurs de programme et les ONG partenaires, en mettant l'accent sur une diffusion plus large des appels à l'action ;
- De soutenir les activités de recherche menées en partenariat avec les ONG dans les domaines de compétence pertinents, en mettant l'accent sur la participation des bureaux extérieurs et régionaux avec les ONG partenaires locales ;
- Continuer à encourager l'engagement des ONG dans les réunions, conférences et événements pertinents des Nations Unies, en soutenant la participation du Comité de liaison ONG-UNESCO aux côtés du Secrétariat de l'UNESCO, selon le cas ;
- Rappelant les contributions des ONG et des États membres lors de la réunion de 2024 du Comité des partenaires non gouvernementaux et d'autres appels à la diversification de la représentation, accroître le soutien direct à la facilitation des réunions en plusieurs langues.